

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.487 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - DIMANCHE 6 AOUT 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	6 Mois	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 Mois	9 fr.	17 fr.
Étranger (Union postale)	6 Mois	11 fr.	20 fr.
	12 Mois	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois et sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 4 fr. Réclames : 4 fr. 50 - Vals divers : 5 fr. Après 6 heures Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr. Les insertions sont exclusivement reçues à Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux à Paris : à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Chronique Parisienne

Les petites patries. — Le fruit à cueillir. — La rébellion d'un patient. Les exemples. — L'électrocution par persuasion. — La boxe à l'hôpital. — Le mot de la fin.

Des Lillois qui vivent à Paris et aux alentours, vivent absolument terrifiés, pensant aux drames affreux qui, dans leur petite patrie, se sont accomplis dans que personne ait pu rien empêcher. Ils ont l'esprit orienté vers les neutres : ceux-là pourront-ils obtenir quelque chose d'un ennemi sans conscience, sans pudeur, pourri d'hypocrisie et d'orgueil ? Ce n'est guère probable.

Mais, toutes les représailles sont à l'avance justifiées, c'est évident. Les infamies qu'il est fallu révéler aux femmes, aux mères berlinoises, afin qu'elles n'ignoient point qu'un jour ou seront réglés les comptes, comme le veut l'Angleterre et comme nous devrions le vouloir nous-mêmes, les criminels auteurs de cet attentat, assassinés couronnés, seront jugés et condamnés.

Car, nous avons affaire à des criminels de droit commun et non à des adversaires tels que toutes les guerres en ont fourni. Ils disent que nous les haïssons et ils ont raison : cultivons cette haine comme un arbre précieux dont nous devons cueillir le fruit à un moment donné, c'est-à-dire quand il sera mûr.

Nous nous devons de graver sur la pierre ces pages d'histoire afin que nul ne les oublie jamais.

L'empereur et les officiers prussiens qui se sont faits bourreaux, ne doivent pas, après la guerre, demeurer debout. L'Angleterre a ses morts à venger, parmi lesquels miss Cavell et Fryatt ; nous, nous avons à venger les mères douloureuses qui sont en deuil et celles, plus douloureuses encore, qui se sont vu arracher leurs enfants, adolescents, filles et garçons, et qui vivent morellement anéantis, sans repos et sans sommeil, attendant toujours ce qui peut leur arriver de plus cruellement ravissant.

Quand on pense que des hommes ont pu concevoir l'idée d'un crime tel que celui-là et l'exécuter étant eux-mêmes époux et pères, on comprend que la nation prussienne est exécrable et qu'il faut haïr.

Le cas du zouave Legrand qui a passé en Conseil de guerre pour s'être rebellé contre le docteur qui voulait, bon gré mal gré, l'électriser au moyen d'un système qui, par ailleurs, n'a rien d'innové, prête en ce moment beaucoup à discussion. Le docteur Doyen, est intervenu à l'audience, à sa manière habituelle, c'est-à-dire en dépassant les barrières ; il les renverse, étant colérique naturellement ? Mais, tout en fonçant comme un bélier, il a dit la vérité et il reste, malgré ses écarts de langage, un praticien d'une science et d'un caractère, d'une telle autorité qu'il faut bien tenir compte de son opinion.

On sait que, même quand un médecin pratique sur un malade un examen par palpation, s'il arrive à toucher le point douloureux, le patient a, ce qu'on appelle un mouvement de défense. C'est la réaction du corps, à laquelle le volontaire résiste étrangement. Quoi d'étonnant à ce qu'un malade, atteint dans ce que le corps humain a de plus sensible, ait un mouvement d'opposition raisonnée contre une intervention qui peut être mortelle, ne veuille pas servir de champ d'expérimentation à un système d'immortalité. La question de pension à servir et d'invalidité est tout à fait secondaire : on n'en devrait pas parler.

Le soldat a pu être le premier à frapper mais le médecin a appliqué de force son appareil électrisateur malgré l'opposition notable du patient ; il est donc dans son tort. J'ai rappelé en ces temps l'exemple d'un soldat polonais de la légion étrangère qui, en 70, a résisté ouvertement à la décision du chirurgien qui prétendait lui couper l'avant-bras. L'avis général était pour l'opération immédiate ; or, il était resté en possession de ses deux bras, dont l'un était par un poignet difforme, mais dont la main était demeurée active et tout à fait suffisante. Cet exemple, dont le souvenir n'est toujours présent, établit que dans des cas d'ablation d'un membre ou de toute autre opération d'où dépend la vie ou la mort, le patient doit avoir sa liberté dès lors que sa décision n'entraîne aucun risque pour ceux qui l'entourent. Dans le cas dont il s'agit, il y a eu excès de part et d'autre entre un malade dans un état anormal et un médecin en possession de tout son sang-froid, mais passionné pour l'application d'un système de son invention dont nous n'avons pas à contester le valeur qui peut être réelle. Bref, le docteur avoue que l'application du remède est fort douloureuse et le malade ne voulait pas risquer de souffrir si fortement, ni d'être électrocuté.

L'un a opéré par force, l'autre a tapé, mettons qu'il ait tapé trop fort et que le docteur ait eu tort de traiter un malade comme une chose lui appartenant.

Ces sortes de conflits sont rares ; en général, quand on coupe un membre c'est que la gangrène se produit ou que rien ne peut rendre l'usage de ce membre ; les coupe-toutours sont beaucoup plus rares qu'on ne le prétend et les appareils, bras ou jambes de remplacement sont devenus de véritables outils dont les amputés font assez vite un usage utile.

Le soldat récalcitrant se fit plus facilement accommodé de l'emploi d'un de ces appareils que d'une entreprise intéressante de colonne vertébrale.

Nous devons être tout à fait de son avis. Pourrait-il faire prévoir cet avis sans boxer l'opérateur, c'est douteux, ce praticien ayant déclaré avoir appliqué par force sur la mâchoire du malade ses tampons électriques.

On sait la raison péremptoire des gosses après une querelle suivie de votes de fait : C'est lui qui a commencé ! Et ils ont raison ces petits : c'est le médecin qui a commencé.

Un de nos cousins lança jadis dans la circulation la rubrique : *Les petits trous pas chers* ! Cette publicité a tué la poule aux œufs d'or : on en revient aux plages, où l'on se trempe en commun.

Les plus avisés cherchent les campagnes plates et ombreuses que l'air balait, que des rivières arrosent : en tous cas, les vacances manquent de gaieté.

Où qu'on soit, il n'y a qu'une phrase qui ait cours : Puisse la guerre finir cette année ! Puisse-nous avoir le dernier mot, le mot de la fin et que ce soit le mot de la Victoire.

UNE MARSEILLAISE.

PROPOS DE GUERRE

Le Vent est pour nous

M. Raymond Lestonnat faisant, dans l'Ymaginaire, la plus littéraire et juste comparaison entre nos armées et un voilier doublant le terrible cap Horn, aux tempêtes incessantes, conclut : « Les Alliés sont en train de doubler le cap Horn. Hardi ! garçons, le vent est maintenant pour nous. »

Le vent est pour nous, n'en doutons pas, tout le prouve, tout le crie, les Boches même l'avouent. Lisez leurs journaux.

Vossische Zeitung : « A Verdun, comme sur la Somme, là, dans l'attaque et ici, dans la défense, nous sommes en nombre inférieur à nos ennemis. »

Berliner Tageblatt : « Beaucoup de discours allemands ne sont que façade. Il s'agit, du saint-doux américain, prêt en ce qui se bat et il le fera, s'il n'y a pas moyen d'assurer la sécurité politique. Après que la terreur des événements aura pour toujours effacé le mot de poésie de la guerre, il sera nécessaire qu'on mette fin à une théorie comme celle de la guerre inévitable. »

Quand le Boche fait du sentiment, c'est que ça ne va pas. Mais, direz-vous, ce sont là des articles de journaux, toujours attachés d'un soupçon de bluff. Voici mieux. C'est une lettre trouvée sur un prisonnier et datée de Breslau, 21 juin :

« Je t'envoie un peu de saint-doux. C'est, il est vrai, du saint-doux américain, il n'est pas semblable au nôtre, mais on est tout de même heureux d'avoir quelque chose. Ah ! on peut maintenant économiser, car avec de l'argent on ne peut rien acheter. J'ai déjà versé bien des larmes à la vue de cet argent qui ne sert à rien ! »

Il faut poser cette lettre devant son assiette et la lire lentement, en aimant, pour en bien comprendre la valeur. C'est, de plus, un excellent exercice pour les gens qui trouvent que « ça pourrait aller mieux » et que les Boches sont « tout de même rudement forts ».

Et si cela ne vous suffit pas, je vous dirai que je viens de causer avec un neutre scandina ve, qui revient d'un voyage en Allemagne. Oh ! pas long, car, de plus en plus défaits, ils ne permettent plus maintenant aux neutres de séjourner chez eux. Ce neutre m'a dit :

« Je n'ai fait que traverser l'Allemagne ; je l'ai vue un des derniers, car la frontière a été fermée derrière moi. Les populations y sont tristes, la rue est morte, y a une expression de lassitude découragée se lit sur tous les visages. Je croyais que vos journaux exagéraient quand ils parlaient de la fa-

mine, eh ! bien, non : ce qu'on dit de l'Allemagne est exact. J'ai séjourné huit heures à Berlin, je n'y ai pas pu trouver à manger. J'ai dû me contenter de quelques gâteaux qu'on a bien voulu me vendre fort cher dans une gare, et d'un verre de bière. »

Voilà où en sont, après deux ans de guerre, les congrégants du monde. Regardons le visage de la France, qui est autant le reflet de son estomac que de son âme, et comparons. Le vent est pour nous.

ANDRÉ NEGIS

Le dictateur de

l'alimentation à Marseille



— Et après le sucre, que taxerez-vous, Monsieur le Préfet ?
— Les efforts de Monsieur le Maire...

735^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 5 Août.

Le gouvernement fait, à 18 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur le front de la Somme, nuit relativement calme.

Entre l'Aire et l'Aisne, nous avons dispersé plusieurs patrouilles et fait quelques prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, la canonnade a été violente dans tout le secteur Thiaumont-Fleury. Les Allemands ont tenté par de furieuses contre-attaques de nous chasser de l'ouvrage de Thiaumont que nous occupons solidement. La lutte a duré depuis hier soir 21 heures jusqu'au matin, causant de lourdes pertes à l'ennemi, qui a été repoussé à chacune de ses tentatives, sans réussir à obtenir le moindre avantage.

Le combat s'est poursuivi également vif dans le village de Fleury et n'a amené aucun changement appréciable.

Lutte d'artillerie intermittente dans les autres secteurs de la rive droite.

A l'est de Pont-à-Mousson, après une préparation d'artillerie, les Allemands ont lancé sur nos positions de la forêt de Facq, une attaque qui a échoué sous nos feux de mitrailleuses.

AVIATION

Sur le front de la Somme, notre aviation de chasse a livré dix-sept combats, au cours desquels deux appareils ennemis, sérieusement touchés, ont piqué brusquement dans leurs lignes.

Deux autres avions allemands ont été abattus dans la région de Verdun. L'un est tombé près d'Abaucourt, l'autre aux environs de Moranville.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

5 Août.

La nuit dernière, au nord de Pozières, une attaque locale à laquelle ont participé les troupes australiennes et celles de la nouvelle armée a complètement réussi.

La position principale de la deuxième ligne allemande a été capturée sur un front de plus de deux mille mètres et plusieurs centaines de prisonniers sont restés entre nos mains.

Les contre-attaques répétées de l'ennemi, dirigées contre les positions enlevées par nous, ont toutes été repoussées avec de grosses pertes pour lui.

A part quelques activités de mines, près de Souchez et de Loos, il n'est rien survenu d'important sur le reste du front britannique.

Un Aviateur français meurt

héroïquement sur le Front russe

Pétrograde, 5 Août.

On rapporte la mort héroïque de l'aviateur français Edouard Poupel, letton d'origine, élève de l'Institut Aérotechnique Français qui se distinguait particulièrement sur le front de Verdun et fut ensuite envoyé sur le front russe.

Au cours d'une reconnaissance, Poupel fut attaqué par trois fokkers, malgré l'infériorité des forces, l'aviateur français soutint pendant plus d'une heure le combat. Craquement mitrillé, Poupel résista et contre-attaqua avec vaillance jusqu'au moment où une balle vint perfoquer son moteur.

Son appareil piqua alors verticalement et tomba dans les lignes russes où Poupel expira entouré de ses camarades sans avoir repris connaissance.

LE BLUFF BOCHE

Après les sous-marins, les zeppelins

font aux Etats-Unis

New-York, 5 Août.

Les Germano-Américains répandent le bruit que les Allemands vont envoyer un zeppelin en Amérique.

On prétend que ce dirigeable arriverait aux Etats-Unis, le 15 août.

Le Général Pau échevin des Cosaques

Pétrograde, 5 Août.

Le grand Conseil des Cosaques de la région du Terek, dans le Caucase, a proclamé le général Pau qui séjourne actuellement à Kislovodsk, échevin notable.

Un délégué spécial du grand Conseil a annoncé cette nouvelle au général Pau, qui l'en a remercié chaleureusement.

IL YA UN AN

Vendredi 6 Août

Nous repoussons plusieurs attaques ennemies sur diverses parties du front.

Le général Sarrail est nommé commandant en chef de l'armée d'Orient.

Les troupes allemandes font leur entrée dans Varsovie, dont les Russes ont détruit les ponts.

L'armée Woynski accuse un nouveau progrès et celle de Mackensen reprend sa vigoureuse offensive.

Sur l'Isone, l'activité des Italiens se poursuit ; ils élargissent le chemin à partir de la tête de pont de Plava.

LA GUERRE

Les Allemands tentent vainement autour de Verdun de furieuses contre-attaques

Les Anglais remportent un nouveau succès dans la Somme

Paris, 5 Août.

Le Conseil des ministres qui devait avoir lieu ce matin a été ajourné à mardi.

Le Conseil des ministres qui devait avoir lieu ce matin a été ajourné à mardi.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 5 Août.

La bataille de Verdun a continué hier avec des alternatives diverses, mais toujours la même violence.

Obbligés d'évacuer l'ouvrage de Thiaumont, que l'ouragan de mitraille rendait intenable, refoulés de Fleury jusqu'à la tête du village, sous la pression formidable des colonnes d'assaut ennemies, sans cesse renouvelées, nos troupes sont revenues à la charge et ont repris Thiaumont et la plus grande partie des ruines de Fleury.

C'est un exploit qui atteint le sublime. Nos admirables soldats avaient repoussé pendant quatre heures les attaques menées par grandes masses contre l'ouvrage de Thiaumont, quand ils se lancèrent en avant et à nouveau s'emparèrent de la position.

A 9 heures du soir, l'ennemi revenait à la charge. Jusqu'au matin, ils ont multiplié les assauts avec une rage croissante et un courage indéniable. Ils ne sont parvenus qu'à se faire massacrer inutilement sans parvenir à aborder le fameux ouvrage.

Du côté de Fleury, la bataille a fait rage également. Les Boches voulaient aussi nous chasser du village. Comme à Thiaumont, ils ne sont pas parvenus à nous ébranler.

La bataille continue, mais de plus en plus nous dominons l'adversaire, qui, pas plus à Verdun que sur les autres parties du front, n'a regagné l'initiative passée de notre côté.

L'armée du général Nivelle se couvre d'une gloire impérissable dans cette bataille sans égale.

MARIUS RICHARD.

M. Poincaré sur le Front

Le président remet un étendard à un nouveau régiment de cavalerie

Paris, 5 Août.

Le président de la République s'est rendu, hier, aux armées.

Dans la matinée, le président de la République a remis un étendard à un régiment de formation nouvelle, appartenant à la 2^e division de cavalerie. A cette occasion, il a adressé aux troupes l'allocation suivante :

Officiers, sous-officiers et soldats, En vous remettant ce nouvel étendard, que je donne à la garde de votre régiment, j'adresse à la 2^e division de cavalerie tous les vœux du gouvernement de la République.

Si le 1^{er} régiment à pied est de constitution récente il se compose d'éléments éprouvés et les plaines de l'Yser, les champs de Lorraine, les vallées d'Alsace ont déjà retenti du bruit de vos glorieux combats.

Impatients, comme tous les cavaliers français, de remplir les grandes missions réservées à votre arme, vous vous êtes élanés sans effort aux nécessités actuelles de la guerre et vous avez pris place dans les tranchées de première ligne auprès de vos braves camarades de l'infanterie. La formation de votre régiment donnera, j'en suis sûr, un supplément de force à l'esprit de solidarité militaire qui anime vos courages et accroît vos énergies.

Vous avez l'ambition d'honorer cet emblème et d'illustrer le corps où vous allez désormais servir. Vous vous rappellerez que cet étendard vous a été remis deux ans, jour pour jour, après que la France, assaillie par l'Allemagne, dans sa patrie, avait vu que ses enfants ont fait le serment solennel de vaincre ou de mourir.

C'est pour cette France unie et résolue que vous continuez, mes amis, à vous battre vaillamment, pour cette France, dont le représentant d'un grand pays neutre me disait récemment : « Elle ne force pas seulement l'admiration, mais l'amour ! » et vous vous battez pour elle, contre un ennemi qui se plaît à maltraiter, dans les régions envahies, des citoyens innocents, qui déporte des femmes et des jeunes filles, qui ne parait en un mot avoir d'autre dessein que d'inspirer au monde la haine et la terreur.

Vous aurez raison de cette barbarie. Vous arracherez à la main du bourreau l'innocence martyrisée. Vous redoublierez d'ardeur, vous et tous les soldats de France, vous et nos vaillants alliés, pour assurer au droit une victoire éclatante et pour hâter l'heure des réparations nécessaires.

Le président de la République s'est ensuite rendu sur la Somme, où il a été reçu par le général Foch. Là ont été remises des croix de la Légion d'honneur, des médailles militaires et des Croix de guerre aux officiers et aux hommes qui se sont particulièrement distingués dans les derniers combats.

La prise d'armes a eu lieu au cantonnement d'un bataillon de chasseurs alpins, auquel le président de la République a appartenu comme officier de réserve. C'est à ce bataillon que servent l'adjudant-chef Castet et le caporal Gouttaudier, qui ont été faits chevaliers de la Légion d'honneur.

Les Pertes austro-allemandes depuis l'Offensive des Alliés

Londres, 5 Août.

Un radiotélégramme allemand du 2 août, prétendant donner le chiffre des pertes anglo-françaises dans les combats de la Somme, se livre à de fantaisistes exagérations. Les Allemands taisent naturellement leurs pertes.

Le correspondant du Times, sur le front du Stokhod, télégraphie :

« Les avions allemands ont commencé une campagne de véritable assassinat. Ils volent très bas et tirant sur les civils ainsi que les troupes. »

Les crimes des aviateurs allemands

Londres, 5 Août.

Le correspondant du Times, sur le front du Stokhod, télégraphie :

« Les avions allemands ont commencé une campagne de véritable assassinat. Ils volent très bas et tirant sur les civils ainsi que les troupes. »

Sur le front de Brody

Londres, 5 Août.

On télégraphie de La Haye que, suivant des renseignements reçus de Francfort, les Autrichiens manquant d'hommes, ont dû envoyer sur le front de Brody, toute la garnison de Brest-Litovsk, qui s'élève à 25.000 hommes.

Brody est bombardé par les Autrichiens, qui se sont retirés à treize kilomètres de la ville.

Les régiments hongrois sacrifiés

Zurich, 5 Août.

Le Pest Hirlap assure que les Hongrois ont perdu à Brody, leurs meilleurs régiments, entre autres le régiment Guillaume-II.

Hindenburg et le commandement suprême

Berne, 5 Août.

On mande de Berlin que la nomination du général Hindenburg, comme commandant en chef de tout le front oriental a dissipé l'incertitude qui régnait à Berlin sur le cours des événements militaires. Ce changement serait dû au chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, ainsi qu'au comte Andrássy, qui ont tenu à ce que le général le plus populaire, en qui le peuple a pleine confiance, ait à remplir la tâche la plus difficile de cette guerre. Le voyage du comte Andrássy à Vienne et à Berlin était, parait-il, en corrélation avec ce changement.

On apprend, d'autre part, que les troupes turques, qui combattent en Galicie, seront également mises sous le commandement du général Hindenburg.

Le général Alexiev croit à la victoire

Paris, 5 Août.

Un de nos confrères publie cette dépêche du général Alexiev :

« Conditions beaucoup plus avantageuses que l'année dernière. Tous les alliés doivent de jour en jour plus forts, tandis que notre ennemi commence à faiblir. Quelque peu de difficultés nous attendent encore dans l'avenir, il n'y a pas de doute que nos efforts communs nous promettent l'achèvement de notre œuvre : la victoire définitive sur notre ennemi acharné. »

Les crimes des aviateurs allemands

Londres, 5 Août.

Le correspondant du Times, sur le front du Stokhod, télégraphie :

« Les avions allemands ont commencé une campagne de véritable assassinat. Ils volent très bas et tirant sur les civils ainsi que les troupes. »

roriser. Ils emploient le plus souvent des bombes remplies de verre, bombardent journellement les hôpitaux ou de nombreux blessés sont tués et les atteintes sur les routes, les colonnes sanitaires de propos délibéré, car les voitures sont très reconnaissables.

L'Offensive franco-anglaise

Les aviateurs alliés bombardent des dépôts allemands

Une escadrille d'aéroplanes navals de combat et de bombardement a lancé, avec succès, le 2 août, environ deux tonnes de projectiles sur l'aérodrome allemand de Saint-Denis-Westend. Les dépôts de munitions de Mierdelbecke, on les causèrent des dégâts considérables.

Tous les aéroplanes sont rentrés indemnes, sauf l'appareil de combat du lieutenant de marine Baudry, qui manque et doit avoir été abattu.

Amsterdam, 5 Août.

Le *Telegraaf* reçoit de la frontière quelques renseignements sur le raid aérien que les Alliés ont exécuté mercredi dernier sur Gand.

Dix-sept avions, divisés en trois groupes, attaquèrent successivement l'aérodrome de Saint-Denis, la gare des marchandises de Mierdelbecke et l'arsenal de Gelbrugge.

On entendit les fortes détonations des bombes qui faisaient explosion et ce raid a causé un incendie à Saint-Denis. Mais les camps étant isolés par des fils de fer barbelés, on ignore les dégâts qui ont été causés.

Comme de nombreuses autos de la Croix-Rouge arrivèrent rapidement, on a tout lieu de croire que de nombreux soldats ont été blessés.

Mierdelbecke, des bombes ont éclaté sur la voie du chemin de fer.

Londres, 5 Août.

Une dépêche de la frontière hollandaise annonce que l'escadrille aérienne qui a bombardé des aérodromes allemands, près de Gand, a attaqué avec succès le raid a parfaitement réussi et la destruction des aérodromes fut complète.

La Piraterie allemande

Le torpillage barbare d'un bateau italien

Rome, 5 Août.

Les journaux donnent quelques précisions sur le torpillage par un sous-marin autrichien du vapeur italien *Leimbio*, de 2.300 tonnes, qui portait 120 passagers et 58 hommes d'équipage.

On sait que le sous-marin, après avoir torpillé le vapeur, tira sur les chaloupes qui avaient pris place les passagers. Une des embarcations fut atteinte en plein. Elle comprenait une trentaine de passagers ; ceux d'entre eux qui ne se noyèrent pas tentèrent de s'accrocher à une embarcation voisine, qui chavira à son tour.

Les quatre autres chaloupes purent s'éloigner et échapper au tir du sous-marin ; après trois jours pendant lesquels ils souffrirent de la faim et de la soif, les occupants d'une chaloupe furent recueillis par le vapeur *Guerrazzi*, qui les amena à Syracuse où ils ont débarqué hier.

Quant aux autres journaux, vingt-quatre personnes seulement furent sauvées ; on craint que les autres embarcations ne se soient perdues en mer.

Rome, 5 Août.

Le torpillage du *Leimbio* soulève l'horreur générale.

Les survivants sont restés pendant trois jours dans les canots. Plusieurs étaient blessés.

Le médecin du bord, Salvi, dont la main avait été emportée par un éclat d'obus, est mort de la gangrène le second jour.

Tous les témoins disent que les canots du *Leimbio* ont été soumis à une canonnade prolongée à très petite distance. Quand un des canots chargé de survivants passa à côté du sous-marin, le sous-marin tira et tua plusieurs personnes.

« Vous méritiez d'être tous massacrés ! »

Trois navires coulés

Londres, 5 Août.

Le Lloyd annonce que la goélette *Ermenilda-Fortuna*, le vapeur *Badger* et le chaland *Ive* ont été coulés.

Tous les équipages sont saufs.

Les Crimes de l'Allemagne

Un projet de M. Louis Marin

Paris, 5 Août.

Sur l'initiative de M. Louis Marin, sénateur du Var, un groupe de juristes soumet en train de se former pour faire connaître par des conférences dans les villes alliées et chez les neutres, les atrocités commises par l'Allemagne contre le droit et l'humanité.

à plusieurs personnalités éminentes de l'Allemagne la question suivante : « Que pensez-vous de la tournure de la guerre ? » Un des officiers interrogés, émit sans erreur, le général von Stein, chef du grand quartier général et rédacteur des communiqués officiels, répondit qu'il n'aurait pas été bon du tout pour le peuple allemand de sortir victorieux de cette guerre, trop rapidement et sans effort.

Il y avait beaucoup de vérité dans cette réponse, cependant le général n'aurait pas pensé à une guerre d'une si longue durée et dont on ne voit pas encore la fin. Une lutte armée de deux ans contre un monde d'ennemis, dans le pays se trouvant au centre de graves difficultés économiques, qui ne font à cette heure qu'augmenter, a été pour nous un long jour et pénible à supporter.

Le message de l'amiral Jellicoe est ainsi conçu :

« La troisième année de guerre trouve l'empire britannique plein de confiance dans la victoire finale, confiance due au fait que la cause pour laquelle nous combattons est juste et que nous connaissons les qualités combattives de la mère patrie, de ses dominions, de ses courageux alliés. (Applaudissements.) »

Voici le message du général sir Douglas Haig :

« Les liens de camaraderie qui nous unissent à nos alliés ont été encore développés par deux années d'une guerre de tranchées. Le sentiment de solidarité et de détermination de continuer jusqu'à la victoire une guerre que nous n'avons pas désirée. Nous attendons les succès et une paix triomphale occidentale. »

Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande a adressé le message suivant :

« La seconde année de guerre a révélé au monde l'empire britannique avec son ferme effort qui accomplit avec ses courageux alliés pour le triomphe de la liberté. »

DISCOURS DE M. PAINELE

Après la lecture de ces messages, M. Painlevé fit un chaleureux éloge de la Grande-Bretagne et de son rôle dans l'accomplissement de l'acte le plus glorieux de son histoire.

Pour ce qui est de la France, elle est résolue à continuer de combattre jusqu'à la réalisation de la victoire, que son gouvernement attend avec confiance.

Un télégramme du roi d'Angleterre

Londres, 5 Août.

Voici le texte du télégramme que le roi George a adressé aux souverains et chefs des pays alliés, à l'occasion de l'anniversaire de la guerre :

En ce jour de second anniversaire du commencement de la grande lutte, dans laquelle mon pays et ses vaillants alliés sont engagés, je désire vous transmettre l'expression de ma résolution inébranlable de poursuivre la lutte jusqu'à ce que nous ayons obtenu la victoire.

En ce second anniversaire du jour où mon pays a pris les armes pour résister à la violation de la neutralité de la Belgique, je désire assurer à votre Majesté que les sacrifices et les efforts combinés des alliés dériveront la Belgique de l'oppression de ses agresseurs et lui rendront la pleine jouissance de son indépendance.

Je désire transmettre aussi à Votre Majesté l'expression de ma vive sympathie pour les cruelles épreuves auxquelles la Belgique a été soumise et de mon espoir que celle-ci supporte avec un courage si admirable.

La réponse de M. Poincaré au roi d'Angleterre

Paris, 5 Août.

Voici le texte de la réponse du président de la République au roi-George, à l'occasion de l'anniversaire de la guerre :

« Sa Majesté le Roi George V, Londres. J'ai trouvé, cette nuit, le télégramme de Votre Majesté en revenant des champs de bataille où j'entraînais les troupes britanniques et françaises. Il est impossible de le voir à l'œuvre sans avoir une confiance absolue dans le succès de la grande cause que nous défendons en commun. »

Je remercie Votre Majesté de ses nouvelles déclarations et je lui donne, avec la même fermeté, l'assurance que, malgré ses douloureux sacrifices, l'Occident continuera de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire du Droit.

Raymond POINCARÉ.

La réponse du roi d'Italie

Rome, 5 Août.

Le roi a répondu à la dépêche adressée par le roi d'Angleterre par la dépêche suivante :

« Je suis vraiment reconnaissant pour la dépêche que Votre Majesté m'a envoyée à l'occasion du deuxième anniversaire du jour où a commencé le grand conflit auquel participent les sous-marins allemands. Je suis pleinement d'accord avec Votre Majesté dans la décision inébranlable de poursuivre la lutte jusqu'à ce que les buts pour lesquels nous avons pris les armes soient atteints. »

M. aussi, j'ai la ferme confiance que les sacrifices si vaillamment soutenus par nos troupes n'auront pas été vains, mais serviront à assurer une ère de liberté et de justice.

Signé : VICTOR-EMMANUEL.

de Russie, le général d'Armandy a fait appel aux femmes françaises pour qu'elles donnent leur précieux patronage aux soldats russes qui combattent vaillamment en France à côté de nos soldats.

Les arrivées successives de contingents russes à Marseille, puis à Brest, rendent insupportable le nombre des adhésions primitivement reçues. Il est nécessaire d'en obtenir de nouvelles si l'on veut que tous les soldats russes qui désirent rejoindre chez nous des envois et des lettres d'air leur apportent l'encouragement et la douceur de la famille dont ils sont pour un temps éloignés.

Les dames qui veulent bien prendre un soldat russe comme fils de guerre sont priées d'adresser leur adhésion au Secrétariat des « Amis du Soldat russe », boulevard Saint-Germain, 243, Paris.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Constantinople bombardée par un sous-marin anglais

Athènes, 5 Août.

Des informations de Constantinople disent qu'un sous-marin anglais, ayant pénétré il y a quelques jours dans la mer de Marmara, a bombardé les faubourgs de Cartal et Pendik, de Constantinople, produisant des dégâts sérieux.

En Grèce

Les prochaines élections

Athènes, 5 Août.

Pour les élections de l'Épire du Nord, un décret royal fixera le nombre des députés dans le cadre de la population.

Le *Paris*, observant que la population électorale turque s'élevait à 5.000 habitants, la décision tendant à prendre pour base électorale le recensement militaire, ce qui, dit-il, est inexact et risque de faire croire à une diminution de l'hellénisme dans cette région.

En Egypte

Combats à l'est de Port-Saïd

Londres, 5 Août.

Communiqué officiel de l'armée d'Égypte : Depuis minuit, dans la nuit du 3 au 4 août, de violents combats ont eu lieu à l'est de Port-Saïd, sur un front de sept à huit milles. Dans la soirée du 4 ces attaques n'ont abouti qu'à de légers changements de positions fortifiées.

Le combat se poursuit également en notre faveur sur le flanc Sud où nous avons fait prisonniers plusieurs centaines de soldats turcs et saisi une grande quantité de matériel.

Les combats se poursuivent lorsque le rapport à été expédié. La température a atteint 100 degrés Fahrenheit.

A travers les Journaux

Paris, 5 Août.

L'Homme Enchaîné. — L'Anglais allemand. — De M. Clemenceau :

« A défaut d'autres vertus, le Boche a manifesté le plein de son énergie guerrière. Il a fait face à tous les fronts. L'Occident comme à l'Orient, il occupe encore de vastes territoires. Il nous a imposé par nous-même le besoin de nous organiser, de nous défendre, de nous défendre pour nous-mêmes, non sans avoir subi, sous la poussée victorieuse de l'ennemi, les plus douloureuses pertes. »

« Les Français, dont rien n'a pu arrêter l'élan, sont trop souvent venus fonder devant sa grosse artillerie, mais c'est le tour des effectifs anglais de résister au choc de l'ennemi. »

« Les Turcs ? Ah ! les pauvres gens qui ont été vaincus, comme nos alliés, par les forces de la paix publique, menacé dans l'efficacité de son action militaire, aussi bien par le désastre d'Alaïch que par la qualité croissante de toutes les offensives ennemies, ne paraît plus mettre d'espoir que dans l'expiration de ses souffrances. »

« Les Roumains, la Roumanie. — De M. G. Hervé. »

« Mais qu'est-ce qu'ils ont donc après les Roumains ? Depuis quinze jours, les journaux allemands ne cessent de publier des communiqués de Roumanie. Non ! Mais à qui fera-t-on croire que les Allemands soient si bêtes ? Les Allemands d'aujourd'hui ne sont pas les Allemands d'hier. »

« Les Bulgares, mais les Bulgares sont achetés d'avance par l'armée Sarraïl et bien accochés. »

La Commission départementale

Londres, 5 Août.

La Commission départementale s'est réunie jeudi, à 3 heures, à la Préfecture, sous la présidence de M. Briand, M. Rambert, secrétaire général, représentant M. le préfet, assisté à la séance par M. le sous-préfet.

contrôleur des boucheries départementales, lui fournissent des renseignements sur le fonctionnement de ce service. Les prix de la viande ont diminué sur tous les points du territoire influencés par ces boucheries. Les prix de celles-ci se maintiennent un peu au-dessous des autres avec tendance à la baisse.

A ce sujet, sur la demande du président, M. Emile Michel, l'un des délégués du Conseil général au Comité consultatif de taxation d'Algérie vont devenir régulières et ont été précédés, dans deux boucheries départementales, à l'installation d'appareils frigorifiques pour la vente de la viande frigorifiée.

M. Brémont expose que l'interdiction au public de se servir des cabines téléphoniques publiques est une entrave considérable au commerce et aux relations journalières. Si le fait d'être abondamment constitué une garantie suffisante contre les dérangements, ne pourrait pas être délivré sous conditions, aux personnes qui ne peuvent avoir le téléphone à domicile, une carte leur permettant d'utiliser ce moyen de communication ? Il dépose un vœu dans ce sens, qui est adopté.

M. Barthélémy demande que la Commission soit saisie au plus tôt du projet de prolongation de la ligne de La Clot-Gare à La Clot-Ville, dont elle doit étudier les voies et moyens de réalisation. Le président communique au Conseil général d'action agricole de La Roque-d'Anthéron pour que l'administration s'entende avec le Syndicat des fabricants de torreaux et qu'elle mette à la disposition des agriculteurs, à prix modique, les torreaux qui leur seront nécessaires. Le secrétaire général a promis de saisir les autorités compétentes les vœux et demandes ci-dessus.

La séance est levée à 5 heures.

Chronique Locale

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Incendie. — Vendredi après-midi, vers 3 heures, un incendie se déclarait au quartier de la gare. Les sapeurs-pompiers, mandés par le lieutenant Bourguignon prévenu vers quatre heures, se rendirent sur les lieux et parvinrent à éteindre le feu vers six heures. Les dégâts sont évalués pour le moment sans importance. Nous avons noté la présence de M. le maire, du commandant de la gendarmerie, du commissaire de police.

Trouville. — Le gendarme Santuzzi Joseph a été arrêté, par un vol de 15 francs en billets de banque qu'il a déposés au commissariat.

Arrestation. — A la suite d'un vol au préjudice des Forges et Chantiers, à Marseille, la police de notre ville a mis en état d'arrestation, au domicile de son établissement, domiciliés dans les lieux cités.

Arrestation. — En exécution d'un mandat d'arrêt, le nommé Ferrari Rosa, âgé de 35 ans, inculpé dans un affaire de vol, a été arrêté par la police et dirigé sur Marseille.

AIX. — Pharmacien de garde. — Aujourd'hui, M. Debrance, rue d'Italie.

TRISTE DRAME BOULEVARD DE LA PAIX Tué par sa Femme

Un drame s'est déroulé, l'autre nuit, boulevard de la Paix, 11, dans un meuble faisant partie de ce qu'on appelle dans le quartier de la place d'Aix, Nicolas Julien. D'un coup de revolver, une jeune femme avait tué son mari, vers 1 heure 30 du matin, dans les circonstances suivantes, que la meurtrière, aussitôt arrêtée, a relatées à M. Valet, commissaire de police, de service à la permanence.

Elle se nomme Chabert Anne-Jeanne, 19 ans ; son mari, Chabert Pétus, 23 ans, se disait navigateur. Il multipliait les voyages et ne revint plus qu'une fois, il y a quelques jours, un peu plus d'un an, et bientôt ce dernier oblige sa jeune compagne à se prostituer pour lui procurer de l'argent. Et depuis, bien que Chabert ait changé de lieu de travail, elle n'a pu lui témoigner quelque sentiment d'amitié.

Il y a un peu plus d'un mois, Chabert devait quitter la ville. Il multipliait les démonstrations d'amour auprès de la jeune fille et, d'un commun accord, ils se marièrent le 1er juillet dernier. Mais le mariage n'entraîna aucune correspondance avec une femme de Lyon. Elle lui demanda des explications à ce sujet et lui déclara qu'elle n'aurait plus rien dans l'existence du triste ménage.

Chabert partit ensuite pour Lyon. Il n'y resta d'ailleurs pas longtemps, et de retour à Marseille, il se remaria avec une jeune fille d'argent. Or, sa femme avait remarqué qu'il entretenait une correspondance avec une femme de Lyon. Elle lui demanda des explications à ce sujet et lui déclara qu'elle n'aurait plus rien dans l'existence du triste ménage.

Le soir même, Chabert revint à Marseille. Il se rendit chez sa femme et lui déclara qu'il avait décidé de quitter la ville. Elle se mit à pleurer et lui déclara qu'elle ne le laisserait pas partir sans qu'elle ne lui ait rendu sa liberté.

« Les mauvaises langues. — La Sûreté a opéré hier, les arrestations suivantes : P. H. Albert, 33 ans, charretier, demeurant rue de Saint-Louis, 121, sur mandat d'arrêt de M. de Possel, l'inculpé de vol, acquiescé et recel ; Aubier Jeanne, 28 ans, sans profession, pour vol ; Chazarriani Manuettto, 29 ans, habitant la Madrague-de-Montredon, sur mandat d'arrêt de M.arcy l'inculpé de coups et blessures et de port d'arme prohibée. »

Le réajustement de la Société d'Horlogerie et de Montanerie, 12, quai du Canal, aura lieu le mardi, 8 du courant, à 3 heures du soir.

Acte de probité. — Le garde de la paix P. P. Jean ayant trouvé hier, dans l'après-midi, au bureau des visites (Mairie), plusieurs billets de banque de 5 francs, s'est empressé de les rendre à son propriétaire, sans numéro d'accepter de récompense.

Le numéro d'accepter de Marseille-Auto, bulletin officiel de l'Automobile-Club, contient : Un article sur Marseille et le tourisme, un article de M. de Castelnaud, député, sur le service des inventions, le tableau d'honneur de l'aviation, des articles techniques, chroni-

ques d'actualité, courrier du front, illustrations photographiques, etc. En lecture dans les cafés et en vente dans les kiosques et chez les libraires. Le numéro : 50 centimes.

Incendie dans les Docks. — Un incendie dû probablement à la fermentation causée par la chaleur s'est déclaré hier soir, vers 4 heures, dans un entrepôt de la section des Docks. Les pompiers, immédiatement avisés, se rendirent sur les lieux où fonctionnaient déjà les pompes de l'administration. Grâce à tous ces dévouements et à l'usage des forts, on se rendit bientôt maître du feu, qui n'a fait que des dégâts peu graves.

Disparus. — Les jeunes Camplonx François, 14 ans, et Gérard Eugène, 15 ans, habitants de la rue de l'Éclair, ont disparu depuis le 2 août du domicile de leurs parents, qui sont dans l'inquiétude. Ces deux garçons sont activement recherchés.

Le vole. — L'autre soir, à l'aide de fautes clés, des malfaiteurs se sont introduits dans l'appartement de M^{lle} Henriette Jeantot, coiffeuse, 37, rue de la Darse. Ils y ont emporté de divers bijoux évalués à 8.000 francs et d'une montre d'or, valant 150 francs. Le nommé Valadier Fernand, 35 ans, demeurant 25, rue Louis-Astruc, inculpé d'être le voleur, a été arrêté par les sapeurs-pompiers, habitants de la rue Noailles, une heure après l'arrestation de M. Spiess, commissaire de police.

Dans la nuit du 3 au 4, à l'aide de fautes clés, des malfaiteurs pénétrèrent dans le magasin de chaussures de M. François, 23, boulevard de Strasbourg. Ils avaient préparé des ballots de cuir et des paquets de chaussures pour emporter. Mais, sans doute dérangés, ils se sont éloignés en laissant les marchandises.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Incendie. — Vendredi après-midi, vers 3 heures, un incendie se déclarait au quartier de la gare. Les sapeurs-pompiers, mandés par le lieutenant Bourguignon prévenu vers quatre heures, se rendirent sur les lieux et parvinrent à éteindre le feu vers six heures. Les dégâts sont évalués pour le moment sans importance. Nous avons noté la présence de M. le maire, du commandant de la gendarmerie, du commissaire de police.

Trouville. — Le gendarme Santuzzi Joseph a été arrêté, par un vol de 15 francs en billets de banque qu'il a déposés au commissariat.

Arrestation. — A la suite d'un vol au préjudice des Forges et Chantiers, à Marseille, la police de notre ville a mis en état d'arrestation, au domicile de son établissement, domiciliés dans les lieux cités.

Arrestation. — En exécution d'un mandat d'arrêt, le nommé Ferrari Rosa, âgé de 35 ans, inculpé dans un affaire de vol, a été arrêté par la police et dirigé sur Marseille.

AIX. — Pharmacien de garde. — Aujourd'hui, M. Debrance, rue d'Italie.

TRISTE DRAME BOULEVARD DE LA PAIX Tué par sa Femme

Un drame s'est déroulé, l'autre nuit, boulevard de la Paix, 11, dans un meuble faisant partie de ce qu'on appelle dans le quartier de la place d'Aix, Nicolas Julien. D'un coup de revolver, une jeune femme avait tué son mari, vers 1 heure 30 du matin, dans les circonstances suivantes, que la meurtrière, aussitôt arrêtée, a relatées à M. Valet, commissaire de police, de service à la permanence.

Elle se nomme Chabert Anne-Jeanne, 19 ans ; son mari, Chabert Pétus, 23 ans, se disait navigateur. Il multipliait les voyages et ne revint plus qu'une fois, il y a quelques jours, un peu plus d'un an, et bientôt ce dernier oblige sa jeune compagne à se prostituer pour lui procurer de l'argent. Et depuis, bien que Chabert ait changé de lieu de travail, elle n'a pu lui témoigner quelque sentiment d'amitié.

Il y a un peu plus d'un mois, Chabert devait quitter la ville. Il multipliait les démonstrations d'amour auprès de la jeune fille et, d'un commun accord, ils se marièrent le 1er juillet dernier. Mais le mariage n'entraîna aucune correspondance avec une femme de Lyon. Elle lui demanda des explications à ce sujet et lui déclara qu'elle n'aurait plus rien dans l'existence du triste ménage.

Le soir même, Chabert revint à Marseille. Il se rendit chez sa femme et lui déclara qu'il avait décidé de quitter la ville. Elle se mit à pleurer et lui déclara qu'elle ne le laisserait pas partir sans qu'elle ne lui ait rendu sa liberté.

« Les mauvaises langues. — La Sûreté a opéré hier, les arrestations suivantes : P. H. Albert, 33 ans, charretier, demeurant rue de Saint-Louis, 121, sur mandat d'arrêt de M. de Possel, l'inculpé de vol, acquiescé et recel ; Aubier Jeanne, 28 ans, sans profession, pour vol ; Chazarriani Manuettto, 29 ans, habitant la Madrague-de-Montredon, sur mandat d'arrêt de M.arcy l'inculpé de coups et blessures et de port d'arme prohibée. »

Le réajustement de la Société d'Horlogerie et de Montanerie, 12, quai du Canal, aura lieu le mardi, 8 du courant, à 3 heures du soir.

Acte de probité. — Le garde de la paix P. P. Jean ayant trouvé hier, dans l'après-midi, au bureau des visites (Mairie), plusieurs billets de banque de 5 francs, s'est empressé de les rendre à son propriétaire, sans numéro d'accepter de récompense.

Le numéro d'accepter de Marseille-Auto, bulletin officiel de l'Automobile-Club, contient : Un article sur Marseille et le tourisme, un article de M. de Castelnaud, député, sur le service des inventions, le tableau d'honneur de l'aviation, des articles techniques, chroni-

ques d'actualité, courrier du front, illustrations photographiques, etc. En lecture dans les cafés et en vente dans les kiosques et chez les libraires. Le numéro : 50 centimes.

Incendie dans les Docks. — Un incendie dû probablement à la fermentation causée par la chaleur s'est déclaré hier soir, vers 4 heures, dans un entrepôt de la section des Docks. Les pompiers, immédiatement avisés, se rendirent sur les lieux où fonctionnaient déjà les pompes de l'administration. Grâce à tous ces dévouements et à l'usage des forts, on se rendit bientôt maître du feu, qui n'a fait que des dégâts peu graves.

Disparus. — Les jeunes Camplonx François, 14 ans, et Gérard Eugène, 15 ans, habitants de la rue de l'Éclair, ont disparu depuis le 2 août du domicile de leurs parents, qui sont dans l'inquiétude. Ces deux garçons sont activement recherchés.

Le vole. — L'autre soir, à l'aide de fautes clés, des malfaiteurs se sont introduits dans l'appartement de M^{lle} Henriette Jeantot, coiffeuse, 37, rue de la Darse. Ils y ont emporté de divers bijoux évalués à 8.000 francs et d'une montre d'or, valant 150 francs. Le nommé Valadier Fernand, 35 ans, demeurant 25, rue Louis-Astruc, inculpé d'être le voleur, a été arrêté par les sapeurs-pompiers, habitants de la rue Noailles, une heure après l'arrestation de M. Spiess, commissaire de police.

Dans la nuit du 3 au 4, à l'aide de fautes clés, des malfaiteurs pénétrèrent dans le magasin de chaussures de M. François, 23, boulevard de Strasbourg. Ils avaient préparé des ballots de cuir et des paquets de chaussures pour emporter. Mais, sans doute dérangés, ils se sont éloignés en laissant les marchandises.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Incendie. — Vendredi après-midi, vers 3 heures, un incendie se déclarait au quartier de la gare. Les sapeurs-pompiers, mandés par le lieutenant Bourguignon prévenu vers quatre heures, se rendirent sur les lieux et parvinrent à éteindre le feu vers six heures. Les dégâts sont évalués pour le moment sans importance. Nous avons noté la présence de M. le maire, du commandant de la gendarmerie, du commissaire de police.

Trouville. — Le gendarme Santuzzi Joseph a été arrêté, par un vol de 15 francs en billets de banque qu'il a déposés au commissariat.

Arrestation. — A la suite d'un vol au préjudice des Forges et Chantiers, à Marseille, la police de notre ville a mis en état d'arrestation, au domicile de son établissement, domiciliés dans les lieux cités.

Arrestation. — En exécution d'un mandat d'arrêt, le nommé Ferrari Rosa, âgé de 35 ans, inculpé dans un affaire de vol, a été arrêté par la police et dirigé sur Marseille.

AIX. — Pharmacien de garde. — Aujourd'hui, M. Debrance, rue d'Italie.

TRISTE DRAME BOULEVARD DE LA PAIX Tué par sa Femme

Un drame s'est déroulé, l'autre nuit, boulevard de la Paix, 11, dans un meuble faisant partie de ce qu'on appelle dans le quartier de la place d'Aix, Nicolas Julien. D'un coup de revolver, une jeune femme avait tué son mari, vers 1 heure 30 du matin, dans les circonstances suivantes, que la meurtrière, aussitôt arrêtée, a relatées à M. Valet, commissaire de police, de service à la permanence.

Elle se nomme Chabert Anne-Jeanne, 19 ans ; son mari, Chabert Pétus, 23 ans, se disait navigateur. Il multipliait les voyages et ne revint plus qu'une fois, il y a quelques jours, un peu plus d'un an, et bientôt ce dernier oblige sa jeune compagne à se prostituer pour lui procurer de l'argent. Et depuis, bien que Chabert ait changé de lieu de travail, elle n'a pu lui témoigner quelque sentiment d'amitié.

Il y a un peu plus d'un mois, Chabert devait quitter la ville. Il multipliait les démonstrations d'amour auprès de la jeune fille et, d'un commun accord, ils se marièrent le 1er juillet dernier. Mais le mariage n'entraîna aucune correspondance avec une femme de Lyon. Elle lui demanda des explications à ce sujet et lui déclara qu'elle n'aurait plus rien dans l'existence du triste ménage.

Le soir même, Chabert revint à Marseille. Il se rendit chez sa femme et lui déclara qu'il avait décidé de quitter la ville. Elle se mit à pleurer et lui déclara qu'elle ne le laisserait pas partir sans qu

Inouï et Merveilleux

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables

52^{fr}

PRIX UNIQUE

A l'Inouï Tailleur

Rue Colbert, 16, MARSEILLE

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

PAPETERIES, MERCIERS, TABACS, BAZARS,

Vendez la **SARRAIL** LETTRE-ENVELOPPE NOUVEAUX, GRAND SUCCES

Echantillons assortis, 0 fr. 50

MARTIN, 54, rue Sébastopol, Marseille.

Les Malades Internes en Suisse et les Grands Blessés rapatriés

L'Association Française pour la recherche des disparus vient de publier les listes numéros 2, 3 et 4 des grands blessés rapatriés et la liste des grands blessés rapatriés le 22 juillet 1916.

Ces listes sont vendues au profit de l'Œuvre de secours aux blessés par l'Association, au prix de 0 fr. 50 les listes n° 2 et 3 ; 0 fr. 50 la liste n° 4, et 0 fr. 30 la liste des grands blessés et envoyées sur demande adressée à M. le directeur de « La Recherche des Disparus », rue de Séze, 2, à Lyon.

La Solidarité nationale

Dons et secours

Dons remis à M. le maire :

Les élèves de l'école de garçons du Pont-de-Vivans, pour les mutilés, 20 fr. ; les enfants de la Garderie communale du quartier Sébastopol, pour les mutilés, 14 fr. ; Les élèves de l'école de filles du boulevard des Doms, pour les mutilés, 31 fr. 40 ; Les élèves du certificat d'études de l'école de filles du boulevard Pardon, pour les mutilés, 20 fr. ; Les élèves de l'école de filles de Chartraux-Espéras, 10 fr. ; Mme Chouquet, directrice, 5 fr. ; pour les mutilés, 15 fr. ; Les petites filles de la Garderie de Saint-Marcel, pour les mutilés, 30 fr.

M. J. Schuller, négociant, 28, rue de Rome, pour les mutilés, 20 fr. ; M. Guillon, rue Sainte-Cécile, 115, pour les mutilés, 5 fr. ; les élèves de l'école de filles de Mazargues, pour les aveugles de la guerre, 7 fr.

Pour les Belges

Voici la 2^e liste de souscription en faveur des infirmes belges causés par la guerre :

V. C., 5^e versement, 500 fr. ; le personnel ouvrier et ouvrier de la manufacture d'allumettes de Marzelle, 5^e versement, 300 fr. ; le personnel des Contributions Indirectes de Marseille, 1^{er} versement, 180 fr. ;

160 fr. ; Comité de secours traction P.-L.-M., 2^e versement, 200 fr. ; Corporation des pilotes lamarques de Marseille, 5^e versement, 100 fr. ; les fonctionnaires de l'Œuvre de Marseille, 1^{er} versement, 50 fr. ; receveur des P. T. T. à Arles, 1^{er} versement, 40 fr. ; anonymes, 30 fr. ; Georges Faucher, 20 fr. ; Georges Faucher, 2^e versement, 20 fr. ; Georges Faucher, 3^e versement, 20 fr. ;

Le Souvenir des Atrocités allemandes

L'Œuvre des Plaques et Monuments commémoratifs des Atrocités allemandes que préside M. Paisant, député de l'Oise, s'est assigné pour tâche de fixer sur tous les points du territoire blessés par l'ennemi des plaques et monuments commémoratifs rappelant aux générations futures les atrocités commises par les Allemands.

Les premiers de ces plaques portant des inscriptions d'élites et précises vont être apposés dans la ville de Senlis si durement éprouvée.

Le siège de l'Œuvre des Plaques et Monuments commémoratifs des Atrocités allemandes est situé : 9, place de la Bourse, à Paris.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1875. — Le numéro 91.544 gagne 100.000 francs.

Le numéro 431.111 gagne 50.000 francs.

Les numéros 3327, 197.861 et 443.390 gagnent chacun 10.000 francs.

Les numéros 40.128, 16.313, 40.909 et 48.231 gagnent chacun 5.000 francs.

Les vingt-cinq numéros suivants : 473.379, 12.182, 399.564, 200.521, 202.671, 188.374, 99.332, 474.596, 325.387, 7.216, 190.555, 467.977, 199.629, 320.300, 354.755, 53.870, 346.632, 240.355, 53.179, 444.790, 330.233, 157.232, 137.363, 43.510, 433.288, gagnent chacun 1.000 francs.

VILLE DE PARIS 1912 (3%). — Le numéro 91.337 gagne 60.000 francs.

Le numéro 119.117 gagne 10.000 francs.

Les numéros 35.759, 493.797, 47.178, 53.135 et 287.538 gagnent chacun 1.000 francs.

Les trente-cinq numéros suivants : 659.311, 176.029, 679.640, 337.302, 335.455, 47.920, 656.654, 47.788, 469.326, 299.098, 230.738, 627.716, 611.410, 464.303, 32.765, 538.783, 389.277, 433.287, 252.232, 47.591, 564.076, 273.941, 344.711, 334.324, 520.933, 375.432, 137.067, 503.233, 63.242, 529.561, 228.201, 247.242, 430.643, 512.078, 143.570, gagnent chacun 500 francs.

COMMUNALES 1879. — Le numéro 616.545 gagne 100.000 francs.

Le numéro 426.343 gagne 25.000 francs.

Les six numéros suivants : 904.494, 740.368, 22.732, 146.839, 291.705, 878.138, gagnent chacun 5.000 francs.

Les quarante-cinq numéros suivants : 674.529, 348.387, 657.651, 614.828, 558.625, 596.193, 47.788, 469.326, 299.098, 230.738, 627.716, 611.410, 464.303, 32.765, 538.783, 389.277, 433.287, 252.232, 47.591, 564.076, 273.941, 344.711, 334.324, 520.933, 375.432, 137.067, 503.233, 63.242, 529.561, 228.201, 247.242, 430.643, 512.078, 143.570, gagnent chacun 1.000 francs.

COMMUNALES 1880. — Le numéro 663.618 gagne 100.000 francs.

Le numéro 783.565 gagne 25.000 francs.

Les six numéros suivants : 13.653, 749.292, 636.292, 65.502, 878.910, 922.548, gagnent chacun 5.000 francs.

Les quarante-cinq numéros suivants : 293.482, 304.001, 305.117, 906.590, 411.459, 481.355, 184.340, 177.963, 665.289, 145.963, 179.839, 314.051, 182.942, 920.801, 3.193, 256.940, 458.428, 349.491,

565.593, 699.779, 354.698, 385.752, 451.953, 302.675, 538.289, 330.701, 885.083, 330.442, 323.510, 433.234, 592.920, 820.754, 932.840, 941.183, 430.283, 507.235, 825.781, 350.709, 26.109, 346.634, 652.531, 241.516, 557.951, 989.811, 829.189, gagnent chacun 1.000 fr.

COMMUNALES 1891. — Le numéro 176.704 gagne 100.000 francs.

Le numéro 167.135 gagne 10.000 francs.

Le numéro 573.144 gagne 5.000 francs.

Les vingt numéros suivants : 436.226, 359.042, 870.245, 114.782, 770.036, 493.442, 225.321, 329.738, 719.492, 430.785, 458.890, 638.439, 493.617, 193.669, 910.974, 959.839, 392.856, 864.973, 724.830, gagnent chacun 1.000 francs.

COMMUNALES 1899. — Le numéro 86.835 gagne 100.000 francs.

Le numéro 491.237 gagne 25.000 francs.

Le numéro 51.161 gagne 5.000 francs.

Les quarante-cinq numéros suivants : 174.974, 6.614, 490.133, 86.524, 237.796, 291.552, 336.555, 41.829, 40.306, 10.634, 114.088, 230.233, 137.470, 446.991, 269.563, 451.726, 98.237, 293.848, 443.891, 131.063, 392.709, 303.518, 38.493, 140.973, 284.126, 106.662, 153.711, 478.450, 538.873, 393.963, 301.374, 1.151.974, 100.036, 493.442, 225.321, 329.738, 701.207, 320.199, 796.149, 559.170, 1.859.073, 1.069.822, 302.906, 300.328, 1.377.079, 1.016.879, 709.527, 1.225.735, 94.343, 561.281, 974.377, 385.419, 469.963, 254.890, 422.719, 294.438, 292.582, 1.025.925, 1.129.811, 429.352, 1.085.777, 1.298.555, 514.541, 1.165.127, 1.075.005, 173.614, 706.047, 1.390.689, 669.302, 805.924, gagnent chacun 500 francs.

COMMUNALES 1891. — Le numéro 176.704

gagne 100.000 francs.

Le numéro 167.135 gagne 10.000 francs.

Le numéro 573.144 gagne 5.000 francs.

Les vingt numéros suivants : 436.226, 359.042, 870.245, 114.782, 770.036, 493.442, 225.321, 329.738, 719.492, 430.785, 458.890, 638.439, 493.617, 193.669, 910.974, 959.839, 392.856, 864.973, 724.830, gagnent chacun 1.000 francs.

COMMUNALES 1899. — Le numéro 86.835

gagne 100.000 francs.

Le numéro 491.237 gagne 25.000 francs.

Le numéro 51.161 gagne 5.000 francs.

Les quarante-cinq numéros suivants : 174.974, 6.614, 490.133, 86.524, 237.796, 291.552, 336.555, 41.829, 40.306, 10.634, 114.088, 230.233, 137.470, 446.991, 269.563, 451.726, 98.237, 293.848, 443.891, 131.063, 392.709, 303.518, 38.493, 140.973, 284.126, 106.662, 153.711, 478.450, 538.873, 393.963, 301.374, 1.151.974, 100.036, 493.442, 225.321, 329.738, 701.207, 320.199, 796.149, 559.170, 1.859.073, 1.069.822, 302.906, 300.328, 1.377.079, 1.016.879, 709.527, 1.225.735, 94.343, 561.281, 974.377, 385.419, 469.963, 254.890, 422.719, 294.438, 292.582, 1.025.925, 1.129.811, 429.352, 1.085.777, 1.298.555, 514.541, 1.165.127, 1.075.005, 173.614, 706.047, 1.390.689, 669.302, 805.924, gagnent

COMMUNALES 1899. — Le numéro 86.835

gagne 100.000 francs.

Le numéro 491.237 gagne 25.000 francs.

Le numéro 51.161 gagne 5.000 francs.

Les quarante-cinq numéros suivants : 174.974, 6.614, 490.133, 86.524, 237.796, 291.552, 336.555, 41.829, 40.306, 10.634, 114.088, 230.233, 137.470, 446.991, 269.563, 451.726, 98.237, 293.848, 443.891, 131.063, 392.709, 303.518, 38.493, 140.973, 284.126, 106.662, 153.711, 478.450, 538.873, 393.963, 301.374, 1.151.974, 100.036, 493.442, 225.321, 329.738, 701.207, 320.199, 796.149, 559.170, 1.859.073, 1.069.822, 302.906, 300.328, 1.377.079, 1.016.879, 709.527, 1.225.735, 94.343, 561.281, 974.377, 385.419, 469.963, 254.890, 422.719, 294.438, 292.582, 1.025.925, 1.129.811, 429.352, 1.085.777, 1.298.555, 514.541, 1.165.127, 1.075.005, 173.614, 706.047, 1.390.689, 669.302, 805.924, gagnent

COMMUNALES 1899. — Le numéro 86.835

gagne 100.000 francs.

Le numéro 491.237 gagne 25.000 francs.

Le numéro 51.161 gagne 5.000 francs.

Les quarante-cinq numéros suivants : 174.974, 6.614, 490.133, 86.524, 237.796, 291.552, 336.555, 41.829, 40.306, 10.634, 114.088, 230.233, 137.470, 446.991, 269.563, 451.726, 98.237, 293.848, 443.891, 131.063, 392.709, 303.518, 38.493, 140.973, 284.126, 106.662, 153.711, 478.450, 538.873, 393.963, 301.374, 1.151.974, 100.036, 493.442, 225.321, 329.738, 701.207, 320.199, 796.149, 559.170, 1.859.073, 1.069.822, 302.906, 300.328, 1.377.079, 1.016.879, 709.527, 1.225.735, 94.343, 561.281, 974.377, 385.419, 469.963, 254.890, 422.719, 294.438, 292.582, 1.025.925, 1.129.811, 429.352, 1.085.777, 1.298.555, 514.541, 1.165.127, 1.075.005, 173.614, 706.047, 1.390.689, 669.302, 805.924, gagnent

COMMUNALES 1899. — Le numéro 86.835

gagne 100.000 francs.

Le numéro 491.237 gagne 25.000 francs.

Le numéro 51.161 gagne 5.000 francs.

Les quarante-cinq numéros suivants : 174.974, 6.614, 490.133, 86.524, 237.796, 291.552, 336.555, 41.829, 40.306, 10.634, 114.088, 230.233, 137.470, 446.991, 269.563, 451.726, 98.237, 293.848, 443.891, 131.063, 392.709, 303.518, 38.493, 140.973, 284.126, 106.662, 153.711, 478.450, 538.873, 393.963, 301.374, 1.151.974, 100.036, 493.442, 225.321, 329.738, 701.207, 320.199, 796.149, 559.170, 1.859.073, 1.069.822, 302.906, 300.328, 1.377.079, 1.016.879, 709.527, 1.225.735, 94.343, 561.281, 974.377, 385.419, 469.963, 254.890, 422.719, 294.438, 292.582, 1.025.925, 1.129.811, 429.352, 1.085.777, 1.298.555, 514.541, 1.165.127, 1.075.005, 173.614, 706.047, 1.390.689, 669.302, 805.924, gagnent

CASINO DE LA PLAGE. — A 8 heures, La Pa-

seille obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires au tarif d'adulte pour les deux premières personnes, le prix d'un de ces billets pour la troisième personne et la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes, ce qui permet, par exemple, à une famille de cinq personnes de bénéficier d'une réduction de 40 % sur le tarif ordinaire.

Signalons également que le chef de famille peut être autorisé à effectuer le voyage isolément à la condition qu'il en fasse la demande au même temps que son billet. Dans ce cas, il lui est remis un coupon spécial pour l'aller et le retour.

Enfin, il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet de famille et même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire est admis à voyager isolément, à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

ALCAZAR-CINEMA. — Programme incomparable :

4.000 mètres de vues inédites et sensationnelles ; La Divette du Régiment, Sauteur par amour, Le Portuigais, etc. La guerre sur tous les fronts Heimer et son orchestre. Entrée : 0 fr. 30. On peut fumer.

ELIPSO-CINEMA. — La salle d'été la plus agréable. Les dernières actualités de la guerre. Orchestre G. Rey, Entree, 0 fr. 20.

CHANGEMENT DE PROGRAMME. Casino des Chartreux, 9. — Changement de programme. Casino des Chartreux, 9. — Le programme de ce soir : Le Matin de la Foudre, etc. Salle aérée.

BIBLIOGRAPHIE

Maitre François pendant la guerre 1914-1916

Sous une forme originale, comprenant une série de dialogues, M. Emile Guillard, publiciste, indique, dans une intéressante brochure, quelle doit être la conduite du paysan français pendant le conflit actuel. Il limite clairement aux opérations de banque à la suite desquelles l'improductif qui se dissimule dans les campagnes peut devenir une force préjudiciable, une arme solide, capable de hâter la victoire.

C'est l'exposé de ce que l'on a nommé « la mobilisation de l'or ». Et nous citons bien volontiers la conclusion d'un de ces dialogues excellentement composés, parus dans L'Information : « L'obligation du devoir est individuelle et chacun de nous doit faire ce qui est juste, tout ce qu'il peut. Le prêt de titres d'Etat, est un devoir tout comme la remise de l'or ».

Voilà des conseils utiles que Maître François suivra sans aucun doute.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Billets de Famille pour les Vacances

Comme les années précédentes, l'administration des chemins de fer de l'Etat fait délivrer pour un point quelconque de son réseau, aux familles composées d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs dont les prix comportent une réduction très appréciable sur ceux des billets ordinaires.

L'émission de ces billets, dits *billets de famille pour les vacances*, des 1^{er} au 31^{er} septembre et pour toutes les gares du réseau de l'Etat, sera continuée jusqu'au 30 septembre, et tous les billets délivrés à partir du 1^{er} juin seront valables uniformément, au retour, jusqu'au 5 novembre.

Le prix total d'un billet collectif de fa-

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 5 août. —

Palacin Trinité, boulevard Guigou, 46. — Arriet Simone, chemin de Mazargues, 46. — Galon Honoré, boulevard Viallet, 9. — Biscio Jean, chemin de Saint-Just, 137. — Balzano Marie, rue de la Reynarde, 25. — Perrot Marie, avenue Saint-Gabriel, 48. — Royer Jean, rue Fontaine-Rouvière, 68. — Merle Françoise, rue Saint-Philomène, 25. — Joquin Marie, rue de la République, 42. — Prati Roger, chemin de Lombray, 5. — Le Gal Noël, rue Malavai, 15. — Burdin Marie-Saint-Antoine. — Franchesch Germaine, rue de la République, 42. — Chenu Roger, rue de la République, 42. — Déléval Gabrielle, rue Nègre, 6. — Barras Odette, rue du Grand-Bailly, 3. — Martine Yvonne, Saint-Henri. — Magnat Louis, rue Barrot, 18. — Levray Angèle, rue Bon-Voisins, 5. — Albert Henriette, rue de la République, 6. — Fanchard Bernard, rue Fontaine-Caillet, 7. — Total : 33 naissances, dont 3 illégitimes.

Bourse de Marseille du 5 Août

3 % Nominatif, 63 00 ; coupures, 67 00. — 3 % au porteur coupures, 64 00 ; coupures 100, 61 00. — 5 % Certifié provisoire petites coupes, 69 80 ; coup. de 100, 67 75. — Espagne 4 % Extérieure, coup. de 480, 99 00. — Russie, 5 % 1906, 90. — Turquie (dette convertie) 4 1/2, 62 25. — Panama, 115. — Ville de Paris 1865, 100. — Ville de Paris 1869, 100. — Ville de Paris 1871, 100. — Ville de Paris 1875, 100. — Ville de Paris 1880, 100. — Ville de Paris 1885, 100. — Ville de Paris 1890, 100. — Ville de Paris 1895, 100. — Ville de Paris 1900, 100. — Ville de Paris 1905, 100. — Ville de Paris 1910, 100. — Ville de Paris 1915, 100. — Ville de Paris 1920, 100. — Ville de Paris 1925, 100. — Ville de Paris 1930, 100. — Ville de Paris 1935, 100. — Ville de Paris 1940, 100. — Ville de Paris 1945, 100. — Ville de Paris 1950, 100. — Ville de Paris 1955, 100. — Ville de Paris 1960, 100. — Ville de Paris 1965, 100. — Ville de Paris 1970, 100. — Ville de Paris 1975, 100. — Ville de Paris 1980, 100. — Ville de Paris 1985, 100. — Ville de Paris 1990, 100. — Ville de Paris 1995, 100. — Ville de Paris 2000, 100. — Ville de Paris 2005, 100. — Ville de Paris 2010, 100. — Ville de Paris 2015, 100. — Ville de Paris 2020, 100. — Ville de Paris 2025, 100. — Ville de Paris 2030, 100. — Ville de Paris 2035, 100. — Ville de Paris 2040, 100. — Ville de Paris 2045, 100. — Ville de Paris 2050, 100. — Ville de Paris 2055, 100. — Ville de Paris 2060, 100. — Ville de Paris 2065, 100. — Ville de Paris 2070, 100. — Ville de Paris 2075, 100. — Ville de Paris 2080, 100. — Ville de Paris 2085, 100. — Ville de Paris 2090, 100. — Ville de Paris 2095, 100. — Ville de Paris 2100, 100. — Ville de Paris 2105, 100. — Ville de Paris 2110, 100. — Ville de Paris 2115, 100. — Ville de Paris 2120, 100. — Ville de Paris 2125, 100. — Ville de Paris 2130, 100. — Ville de Paris 2135, 100. — Ville de Paris 2140, 100. — Ville de Paris 2145, 100. — Ville de Paris 2150, 100. — Ville de Paris 2155, 100. — Ville de Paris 2160, 100. — Ville de Paris 2165, 100. — Ville de Paris 2170, 100. — Ville de Paris 2175, 100. — Ville de Paris 2180, 100. — Ville de Paris 2185, 100. — Ville de Paris 2190, 100. — Ville de Paris 2195, 100. — Ville de Paris 2200, 100. — Ville de Paris 2205, 100. — Ville de Paris 2210, 100. — Ville de Paris 2215, 100. — Ville de Paris 2220, 100. — Ville de Paris 2225, 100. — Ville de Paris 2230, 100. — Ville de Paris 2235, 100. — Ville de Paris 2240, 100. — Ville de Paris 2245, 100. — Ville de Paris 2250, 100. — Ville de Paris 2255, 100. — Ville de Paris 2260, 100. — Ville de Paris 2265, 100. — Ville de Paris 2270, 100. — Ville de Paris 2275, 100. — Ville de Paris 2280, 100. — Ville de Paris 2285, 100. — Ville de Paris 2290, 100. — Ville de Paris 2295, 100. — Ville de Paris 2300, 100. — Ville de Paris 2305, 100. — Ville de Paris 2310, 100. — Ville de Paris 2315, 100. — Ville de Paris 2320, 100. — Ville de Paris 2325, 100. — Ville de Paris 2330, 100. — Ville de Paris 2335, 100. — Ville de Paris 2340, 100. — Ville de Paris 2345, 100. — Ville de Paris 2350, 100. — Ville de Paris 2355, 100. — Ville de Paris 2360, 100. — Ville de Paris 2365, 100. — Ville de Paris 2370, 100. — Ville de Paris 2375, 100. — Ville de Paris 2380, 100. — Ville de Paris 2385, 100. — Ville de Paris 2390, 100. — Ville de Paris 2395, 100. — Ville de Paris 2400, 100. — Ville de Paris 2405, 100. — Ville de Paris 2410, 100. — Ville de Paris 2415, 100. — Ville de Paris 2420, 100. — Ville de Paris 2425, 100. — Ville de Paris 2430, 100. — Ville de Paris 2435, 100. — Ville de Paris 2440, 100. — Ville de Paris 2445, 100. — Ville de Paris 2450, 100. — Ville de Paris 2455, 100. — Ville de Paris 2460, 100. — Ville de Paris 2465, 100. — Ville de Paris 2470, 100. — Ville de Paris 2475, 100. — Ville de Paris 2480, 100. — Ville de Paris 2485, 100. — Ville de Paris 2490, 100. — Ville de Paris 2495, 100. — Ville de Paris 2500, 100. — Ville de Paris 2505, 100. — Ville de Paris 2510, 100. — Ville de Paris 2515, 100. — Ville de Paris 2520, 100. — Ville de Paris 2525, 100. — Ville de Paris 2530, 100. — Ville de Paris 2535, 100. — Ville de Paris 2540, 100. — Ville de Paris 2545, 100. — Ville de Paris 2550, 100. — Ville de Paris 2555, 100. — Ville de Paris 2560, 100. — Ville de Paris 2565, 100. — Ville de Paris 2570, 100. — Ville de Paris 2575, 100. — Ville de Paris 2580, 100. — Ville de Paris 2585, 100. — Ville de Paris 2590, 100. — Ville de Paris 2595, 100. — Ville de Paris 2600, 100. — Ville de Paris 2605, 100. — Ville de Paris 2610, 100. — Ville de Paris 2615, 100. — Ville de Paris 2620, 100. — Ville de Paris 2625, 100. — Ville de Paris 2630, 100. — Ville de Paris 2635, 100. — Ville de Paris 2640, 100. — Ville de Paris 2645, 100. — Ville de Paris 2650, 100. — Ville de Paris 2655, 100. — Ville de Paris 2660, 100. — Ville de Paris 2665, 100. — Ville de Paris 2670, 100. — Ville de Paris 2675, 100. — Ville de Paris 2680, 100. — Ville de Paris 2685, 100. — Ville de Paris 2690, 100. — Ville de Paris 2695, 100. — Ville de Paris 2700, 100. — Ville de Paris 2705, 100. — Ville de Paris 2710, 100. — Ville de Paris 2715, 100. — Ville de Paris 2720, 100. — Ville de Paris 2725, 100. — Ville de Paris 2730, 100. — Ville de Paris 2735, 100. — Ville de Paris 2740, 100. — Ville de Paris 2745, 100. — Ville de Paris 2750, 100. — Ville de Paris 2755, 100. — Ville de Paris 2760, 100. — Ville de Paris 2765, 100. — Ville de Paris 2770, 100. — Ville de Paris 2775, 100. — Ville de Paris 2780, 100. — Ville de Paris 2785, 100. — Ville de Paris 2790, 100. — Ville de Paris 2795, 100. — Ville de Paris 2800, 100. — Ville de Paris 2805, 100. — Ville de Paris 2810, 100. — Ville de Paris 2815, 100. — Ville de Paris 2820